2009 / 2010
n° 1

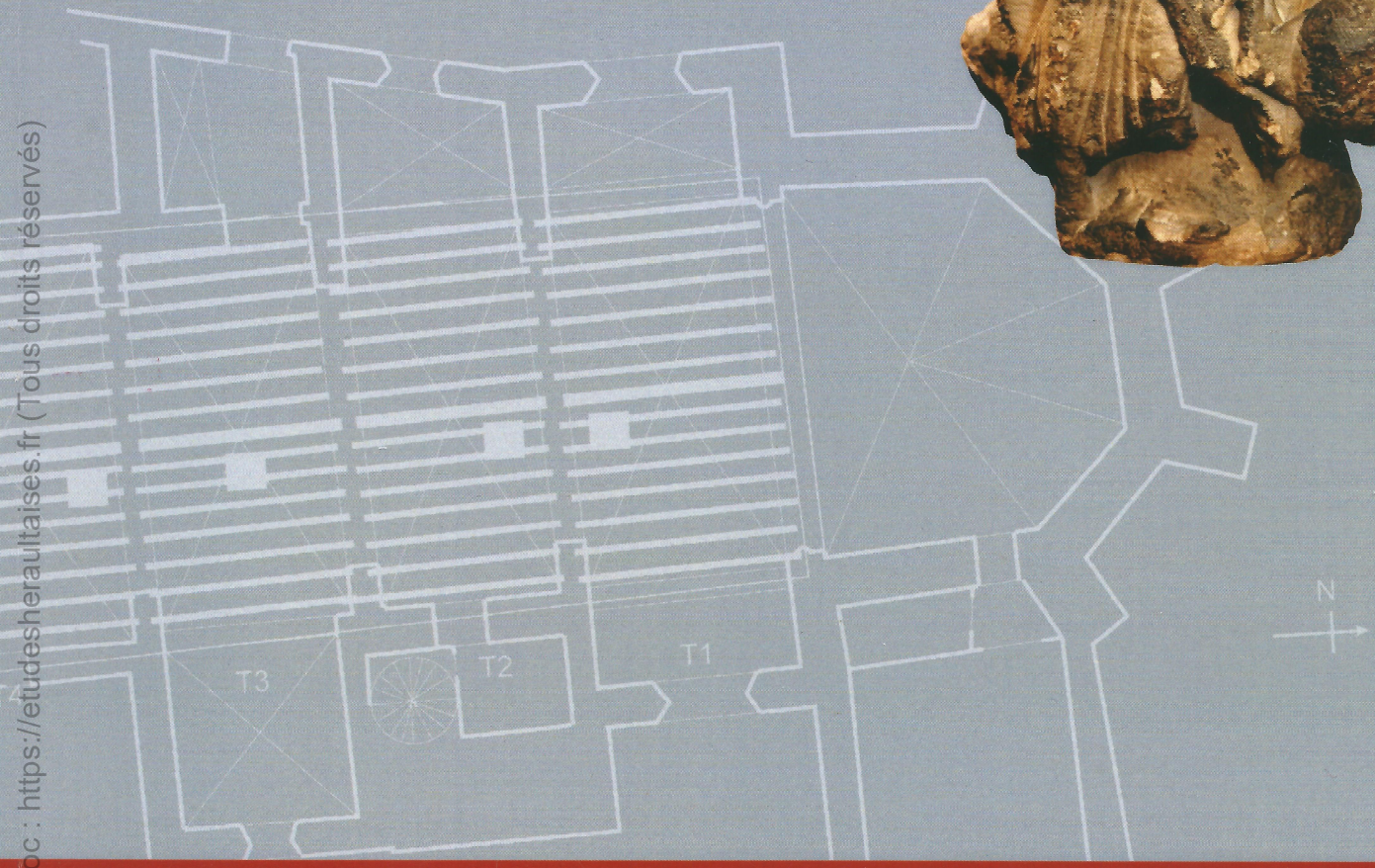

archéologie en Hérault Languedoc

Hérault Associations Archéologiques et Archéologues

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Grandes haches polies du Saint-Ponais (Saint-Pons-de-Thomières - Hérault)

Jean Grimal
et
Gabriel Rodriguez

Résumé : les lames de hache polies d'une longueur supérieure à 14 cm présentent un intérêt tout particulier ; la région de Saint-Pons-de-Thomières en a livré trois exemplaires significatifs qui illustrent bien les trois degrés du soin qui a été apporté à leur confection. Cette hiérarchie semble pouvoir se quantifier grâce à l'indice d'élancement qui, sans être d'une fiabilité parfaite, peut permettre dans certains cas, de discriminer la nature de la roche et sa provenance.

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Parmi les milliers de haches polies qui ont caractérisé un temps le Néolithique européen, celles dont la lame dépasse 14 cm de longueur sont regroupées à part, sous l'appellation générique de « grandes haches » ; le plus souvent, le matériau qui a servi à leur réalisation est une roche dure et « précieuse » de type jadéite, serpentine ou éclogite d'origine alpine. Elles ont fait alors l'objet d'études spécifiques dans le cadre du projet européen « Jade[1] » consacré aux « grandes haches alpines », animé par Pierre Pétrequin. Ces recherches ont permis de mieux cerner les lieux et techniques d'extraction puis de prendre conscience de la grande distance des transits d'échange selon les types différents de lames. Pour les plus remarquables d'entr'elles, la fonction d'objet, signe à caractère « sacré », a pu même être mise en évidence (Pétrequin 2009, p. 420).

Dans ce contexte très favorable, il était devenu motivant de travailler à l'inventaire général des quelques découvertes de ce type de hache pour notre région : il est alors apparu que le Pays de Saint-Pons-de-Thomières avait livré trois exemplaires représentatifs des trois grandes catégories de lames de belle longueur et qu'il convenait de les faire connaître :

Saint-Pons-de-Thomières (grotte du Pontil)

Pontil n° 1 (fig. 1)

Cette magnifique lame a été recueillie dans les années 1970 par l'un de nous (G. R.), dans les déblais provenant des travaux d'élargissement de la route départementale D 907.

Description

La couleur vert foncé, veinée de vert clair et parsemée de cristaux rectangulaires blancs de lawsonite, nous oriente sans hésitation vers une jadéitite caractéristique du Mont Viso en Italie[2] ; le polissage, particulièrement soigné jusqu'à atteindre par endroits « l'effet miroir » recherché, a même dégagé une très discrète nervure médiane le long d'une face. Le tranchant, régulièrement arrondi, décrit un arc de cercle de 90° qui déborde légèrement ; il porte de rares stigmates d'impacts sans doute récents. Les bords assez rectilignes et convergents présentent chacun, un champ plat de 1 cm environ qui disparaît près du talon de forme tronquée.

1 - JADE. *Grandes haches alpines du Néolithique européen, V^e au IVe millénaire av. J.-C.* sous la direction de P. Pétrequin, S. Cassen, M. Errera, L. Klassen, A. Sheridan et A.-M. Pétrequin, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2012.

2 - Nous remercions Pierre Pétrequin pour ces renseignements.

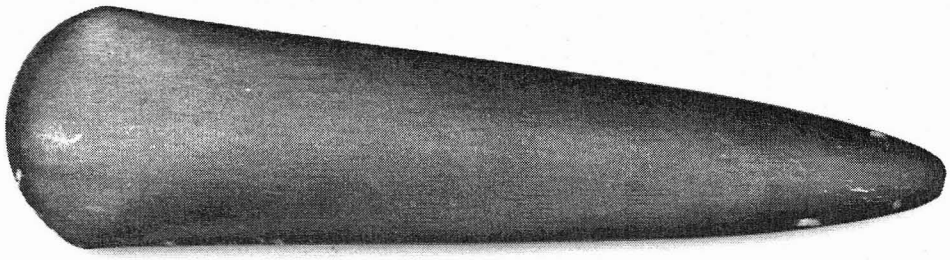

fig. 1 : Saint-Pons-de-Thomières (grotte du Pontil). Hache Pontil n° 1

Une légère asymétrie est constatée sur l'axe longitudinal. Nous avons donc affaire à un type « Pauilhac », de la classification morphologique couramment utilisée (Pétrequin 2002, p. 81).

L : 280 mm ; l : 71 mm ; ép. : 30 mm

Indice d'élancement (L/ép.) = 9,33

Poids : 840 g

Coordonnées de la découverte : longitude : 02 45 E ; latitude : 43 29 N ; altitude : 340 m

Musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons (n° inventaire : 2004 1 12).

Les circonstances de la découverte ne peuvent évidemment pas nous permettre de proposer une datation, même très approchée ; toutefois la lame, décrite ci-dessous, va nous apporter quelques éléments du contexte archéologique possible.

Saint-Pons-de-Thomières (grotte du Pontil)

Pontil n° 2 (fig. 2)

Dans l'article consacré aux « *grandes lames polies et haches d'apparat* [...] » (Grimal 2006), l'un de nous regrettait de ne pas avoir pu consulter les planches de dessin d'objets de l'ouvrage de P. Gervais. C'était sans compter sur les solidarités amicales propres à notre Fédération car, dès la distribution de la revue, Marc Bordreuil l'informait qu'il y avait un exemplaire avec des planches d'illustrations au musée du Colombier d'Alès[3]. Il nous est ainsi maintenant possible d'en compléter la description car le dessin qui en est donné grandeur nature (Gervais 1867) est suffisamment précis pour en tirer des données exploitables. Cette lame a été découverte peu avant 1857, à 2,50 m de profondeur, dans un limon sablonneux et à 30 m environ de l'entrée de la grotte dont la roche encaissante était alors exploitée pour faire le balast de la route en construction (Serres 1857a et 1857b ; Cazalis 1872). C'est M. Royer, conducteur des ponts et chaussées à Saint-Pons, qui l'aurait découverte (Serres 1858) mais P. Gervais (Gervais 1864) en attribue l'invention à M. Chausse qui exerçait d'ailleurs cette même profession à Bédarieux (ce qui pourrait être à l'origine de la confusion). Un compte-rendu de l'époque (Cazalis de Fondouce cité *in* Rodriguez 1968, p. 710) fait état d'une « *hache polie de couleur noire. Longueur 20 cm, épaisseur au centre 4 cm, poids 1 kg* » qui ne peut, semble-t-

3 - Je tiens à remercier également Madame Anne-Claire Querio, animatrice au musée du Colombier d'Alès.

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

il, correspondre qu'à cet exemplaire ; bien qu'un peu différentes, nous retiendrons sans hésitation, vu la qualité de la gravure de Delahaye, les mesures prises sur la planche des dessins de Gervais :

L : 176 mm conservés ; l : 75 mm ; épaisseur : 28 mm (les mesures indiquées sont les maximales).

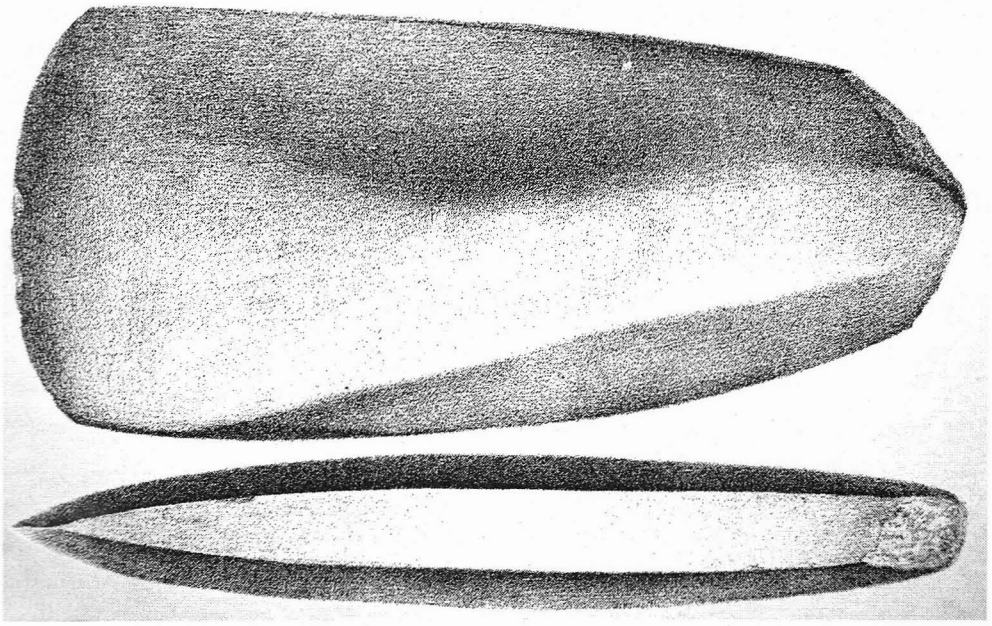

fig. 2 : Saint-Pons-de-Thomières (grotte du Pontil). Hache Pontil n° 2

Le talon est détérioré mais en lui conservant une forme en pointe arrondie probable, on obtient une longueur totale estimée de 200 mm. Le tranchant à double biseau est plutôt aplati (flèche de 10 mm) et se raccorde aux bords par un angle assez marqué. Les bords, légèrement convergents et courbes portent un méplat de 14 mm. Les flancs sont légèrement bombés.

Il a été question de « *jade ascien* » et de « *coloration sombre* » dans les descriptions de l'époque (Serres 1858) ; ces indications peuvent faire envisager l'omphacitite ou l'éclogite comme matériau possible pour cette lame.

Ces caractéristiques la rattachent au type « Puy court » de P. Pétrequin et l'indice L/ép. d'une valeur 7, la place, *ipso facto,* parmi les longues haches alpines.

Son lieu éventuel de conservation nous est inconnu, même si un moulage fait partie du lot des objets de la grotte du Pontil conservés au musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (Guiraud 1964, p. 83).

En plus de son intérêt strictement archéologique, cette hache et le matériel qui l'accompagne portent également témoignage des « luttes d'influence », au sein de la communauté scientifique d'alors, en ces premiers temps de la recherche en Préhistoire dans notre région. En effet, c'est la « course » à qui présentera la découverte. Ainsi, le 15 juillet 1857, Paul Gervais de Rouville[4] a « mis sous les yeux » des membres de l'Académie des Sciences de Montpellier, les objets découverts (cité *in* Serres 1858) ; J. Sahuc, lui, en parlera le 14 août 1857, lors d'une séance de la

4 - Paul Gervais de Rouville et Paul Gervais qu'il ne faut pas confondre en raison de leur homonymie et leur contemporanéité.

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Société Archéologique de Montpellier (Sahuc 1882). Marcel de Serres rédige d'abord un article pour la « Revue de Saint-Pons », à paraître le 27 septembre 1857, puis sa note pour le Bulletin de la Société géologique française (Serres 1858). Dix ans plus tard, Paul Gervais[5] dans un ouvrage beaucoup plus général (Gervais 1867) publie fort heureusement le dessin de quelques objets, aujourd'hui disparus pour la plupart. En 1900, Cazalis de Fondouce (Cazalis 1900) redonne quelques dessins d'objet (mais sans la hache).

Datation

Cette hache provient du niveau archéologique qui a livré d'autres vestiges figurés par Gervais ; on y reconnaît quelques documents caractéristiques de la culture saintponienne : industrie osseuse (diverses gaines en bois de cerf, peignes bifides, poinçons) ainsi que parures en canines d'ours percées et lames de silex...(Rodriguez 1968, p. 710). La présence d'un frontal humain doit faire envisager aussi une sépulture parmi les restes d'habitat.

Ce contexte, bien daté, permettrait alors de proposer la fin du IVe millénaire avant J.-C. comme *terminus ad quem* possible pour les deux haches de la grotte du Pontil, mais cette approximation ne correspond pas à leur chronologie typologique plus haute (Pétrequin 2002, p. 81).

Nous étudierons enfin un troisième spécimen pouvant trouver place dans cette série malgré sa taille presque limite.

Région de Saint-Pons-de-Thomières (lieu de découverte indéterminé)

Saint-Pons n° 3 (fig. 3)

Découverte à une date indéterminée en un lieu non précisé, elle était anciennement présentée dans une chapelle de la cathédrale de Saint-Pons ; il est fortement probable donc que cette hache provienne bien d'un terroir, plus ou moins proche.

fig. 3 : Région de Saint-Pons-de-Thomières. Hache Saint-Pons n° 3 (face 1)

5 - Paul Gervais de Rouville et Paul Gervais qu'il ne faut pas confondre en raison de leur homonymie et leur contemporanéité.

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

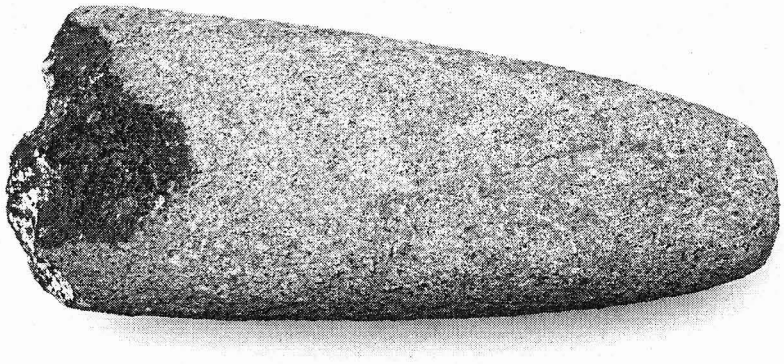

fig. 4 : Région de Saint-Pons-de-Thomières. Hache Saint-Pons n° 3 (face 2)

Description

L : 149,5 mm ; l : 62 mm ; ép. : 35 mm,
(les mesures indiquées sont les maximales)
Poids : 530 g,
Type : « Chelles » à section ovalaire épaisse de la terminologie de P. Pétrequin.

Actuellement dans les collections du musée de préhistoire régionale de la ville (n° inventaire : 2004-1-41).

Le tranchant qui a dû être symétrique à double biseau, présente maintenant une arête sinueuse suite au choc qui l'a fortement ébréché ; il a toutefois conservé une courbure harmonieuse mais faiblement convexe (flèche de 10 mm pour une corde de 62 mm) qui se raccorde aux bords par un angle bien marqué. Les flancs sont légèrement bombés sans être parfaitement symétriques ; sur la face inférieure la plus aplatie, la partie distale a subi un impact ayant détaché le gros éclat déjà signalé. Les bords légèrement convexes, assez rectilignes et peu convergents se terminent en un talon arrondi de type tronqué. Les diverses sections transversales varient d'une forme bien arrondie pour le talon, à ovalaire plus ou moins aplatie selon l'endroit, en raison d'une assez bonne symétrie globale de la lame après un polissage plutôt succint.

Il nous a été possible d'estimer (à l'aide de sable fin) son volume à 350 cm^3 ; on peut donc envisager un poids spécifique de 1,50 à 2 pour cette roche dont l'aspect grenu et la coloration noirâtre (T 37)[6] nettement visible dans la cassure, nous orientent vers une roche magmatique qu'il ne nous est pas possible d'identifier à l'œil nu (diorite ?). Un encroûtement naturel grisâtre plus clair (de N 31 à R 73)[6], parsemé de petits cristaux noirs, l'enveloppe superficiellement.

L'indice d'élancement est de 4,27, ce qui correspond manifestement bien à l'impression d'objet utilitaire donnée par la hache elle-même ; il s'agit d'un spécimen de hache de travail d'un type qui a longtemps perduré.

6 - Nous avons utilisé le code de couleurs des sols (A. Cailleux) pour définir la teinte des roches signalées.

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Conclusion

Ainsi, les trois exemplaires de la région de Saint-Pons illustrent parfaitement notre hypothèse sur l'utilité de l'indice d'élancement (obtenu en divisant la longueur par l'épaisseur maximale de chaque lame). Nous avions remarqué que, le plus souvent, c'était l'indice d'allongement obtenu par la division de la longueur par la plus grande largeur qui était signalé ; en fait, il ne semble pas que ce ratio soit judicieux pour évaluer un caractère quelconque. Par contre, pour les lames languedociennes que nous avons étudiées, jamais en silex, il apparaît que l'indice d'élancement correspond le plus souvent à une roche alpine lorsque il dépasse la valeur 5. Malgré quelques très rares contre-exemples[7], c'est ce que ce que nous constatons pour la mesure effectuée sur les haches du Languedoc central de plus de 15 cm ; cette remarque trouverait alors une application pratique dans les cas un peu comparables à celui de la lame Pontil n° 2, pour lesquels il y aurait absence totale d'indication sur le matériau. Si notre hypothèse se vérifie, la présomption d'une origine alpine de la roche deviendrait alors statistiquement évidente. Il semble également que cet indice permette, pour une valeur au-delà de 10, de regrouper les exemplaires les plus exceptionnels par leur longueur, leur finesse et la perfection de leur polissage (haches surpolies dites carnacéennes).

Parmi les quelques exemplaires de « grandes haches » d'indice inférieur à 5, la lame de Saint-Pons n° 3 est à rapprocher de celles de Portiragnes/Mourguettes et de Vailhan/Cantemerle (Grimal 2006) ; une autre a été signalée à Montescot/l'Estany (Abélanet 1987, p. 49) et nos dépouillements bibliographiques devraient encore en augmenter le nombre[8]. Pour cette catégorie de haches de 15 cm environ, la roche utilisée n'est jamais d'origine alpine et n'en possède pas les qualités. Plusieurs indices d'utilisation montrent qu'elles ont probablement servi à des fins agricoles (abattage, travail du bois, soc d'araire ?).

Chacun de ces trois exemplaires saintponais est représentatif d'une des trois catégories de « grande hache polie » : la hache carnacéenne de « haut de gamme » (Pontil n° 1), la « hache dite de prestige » plus courante (Pontil n° 2) et enfin la « hache de travail » (Saint-Pons n° 3) ; ils confirment bien que toute lame de hache de plus de 14 cm de longueur n'appartient pas forcément aux « haches de prestige » ; pour cela, il est constamment vérifié que le matériau est nécessairement une roche noble, d'origine alpine. Pour les autres, n'ayant pas à obtenir un aspect exceptionnel, il ne sera pas recherché une épaisseur minimale ce qui correspondra *grosso modo* à un indice d'élancement le plus souvent inférieur à 5.

Pour conclure sur une note moins pragmatique, nous rappellerons la citation (Pétrequin 2009, p. 422) qui éclaire bien notre propos : « *Haches en jades alpins et haches de travail en roches régionales appartiendraient à des systèmes de pensée et à des modes de transfert bien différents* [...] *les hommes de haut statut et les spécialistes des rituels qui manipulaient les haches alpines précieuses n'emportaient pas dans la tombe ces signes sociaux* [...] ».

7 - Guiraud 2002, p. 8 (Hache de l'Espinouse) ; Dumont à paraître.

8 - Tout dernièrement un exemplaire inédit provenant d'Aigues-Vives, dans l'Hérault, m'a été signalé par J.-C. Rivière. Grâce à l'obligeance de J.-M. Rocca, nous avons eu récemment accès à la dizaine de grandes haches conservées dans les réserves du Musée Languedocien et avons pu en entreprendre l'étude. Nos remerciements à ceux qui nous signaleront des exemplaires régionaux publiés ou non.

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Bibliographie

Abelanet 1987 : ABELANET (J.) - Stations néolithiques de plein-air en Roussillon : la station de l'Estany à Montescot, *Etudes roussillonnaises,* t. VII (2e série), 1987. 207 p.

Cazalis de Fondouce 1872 : CAZALIS de FONDOUCE (P.) - Documents sur la période préhistorique fournis par la région du département de l'Hérault, *CR de la 35e session du congrès scientifique de France*, t. 1, 1868, Montpellier 1872, p. 330-362.

Cazalis de Fondouce 1900 : CAZALIS de FONDOUCE (P.) - *L'Hérault préhistorique. Géographie générale du département de l'Hérault* , t. 3, 1er fasc., imprimerie Ricard frères, Montpellier. 197 p.

Dumont (à paraître) : DUMONT (E.), BOUTOILLE (L.), GRIMAL (J.) - La hache préhistorique de Barbio (commune des Aires), *Sté Arch. et Hist. des Hauts Cantons de l'Hérault*, Bulletin à paraître.

Gervais 1857 : GERVAIS (P.) - *Mémoires de l'Académie scientifique de Montpellier*, t. III, p. 509.

Gervais 1864 : GERVAIS (P.) - Remarques sur l'ancienneté de l'homme tirées de l'observation des cavernes à ossements du bas-Languedoc, *Académie des Sciences de Paris, compte-rendus hebdomadaires*, t. LVIII, n° 5, p. 234, *via* le site internet de *Gallica*.

Gervais 1867 : GERVAIS (P.) - *Recherches sur l'ancienneté de l'homme et la période quaternaire*, Paris, Arthus Bertrand, Libraire-Editeur.

Grimal 2006 : GRIMAL (J.-P.), SALUSTE (J.) - Grandes lames polies et haches d'apparat en Languedoc central, *Archéologie en Languedoc*, n° 30, 2006, p. 9-20.

Guiraud 2002 : GUIRAUD (R.) - Haches polies trouvées dans le massif Caroux-Espinouse-Somail, *Sté Arch. et Hist. des Hauts Cantons de l'Hérault*, Bulletin n° 25.

Guiraud 1964 : GUIRAUD (R.) - *Le peuplement du Bassin de l'Orb des origines à l'époque gallo-romaine*, imprimerie M. Espic, Toulouse. 254 p.

Pétrequin 2002 : PETREQUIN (P.), CASSEN (S.), CROUTSCH (C.), ERRERA (M.) - La valorisation sociale des longues haches de l'Europe néolithique, *in* : J. Guilaine (éd.), *Matériaux, productions,circulations du Néolithique à l'Âge du bronze*, Paris, Éditions Errance, p. 67-98.

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Pétrequin 2009 : PETREQUIN (P.), CASSEN (S.), ERRERA (M.), GAUTHIER (E), KLASSEN (L.), PAILLER (Y.), PETREQUIN (A.-M.), SHERIDAN (A.) - *L'Unique, la Paire, les Multiples. À propos des dépôts de haches polies en roches alpines en Europe occidentale pendant les Ve et IVe millénaires,* XXIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, p. 417-427.

Rodriguez 1968 : RODRIGUEZ (G.) - Le Néolithique dans le Saintponais (Hérault), *Bull. de la SPF*, t. LXV, fasc. 3, p. 699-748.

Sahuc 1882 : SAHUC (J.) - Compte-rendu de séance du 14 août 1857, *in Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. VII, p. 17.

Serres 1857 : SERRES de (M.) - La grotte du Pontil, *la revue de Saint-Pons* du 27 septembre 1857.

Serres 1858 : SERRES de (M.) - *Note sur la caverne de Pontil près de Saint-Pons (Hérault), où l'on a découvert des ossement humains, des objets de l'industrie, ainsi que des restes de Rhinocéros et d'autres espèces*, de Marcel de Serres, lue par le secrétaire de la Société géologique française lors de la séance du 7 décembre 1857. (2e série, t. XV, 1858) *via* le site internet de *Gallica*.

Jean Grimal
Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde (GRAA)
Grimal10@wanadoo.fr
Gabriel Rodriguez
Musée Régional de Préhistoire du Pays Saint-Ponais
musée@pays-saintponais.com

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

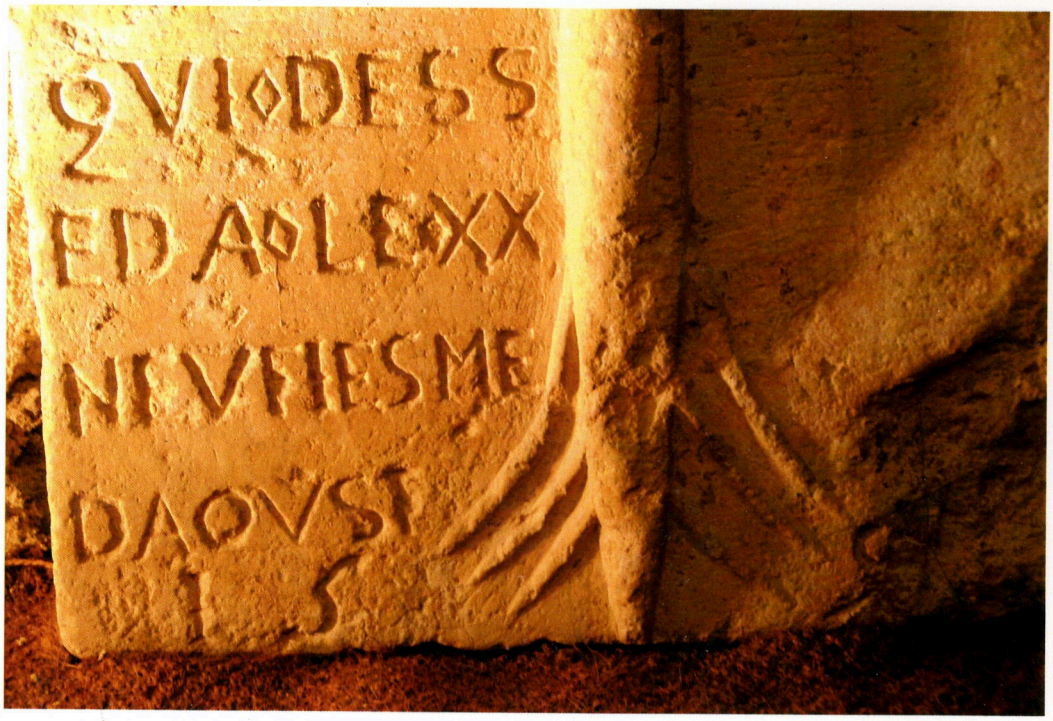

©Archéologie en Languedoc : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)